



Communiqué de presse intersyndical des syndicats CGT, CFDT, FO, SUD Solidaires, CFE-CGC et CFTC de l'Agence pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA)

Une décentralisation délétère :

Depuis 2009 et la décentralisation de la compétence Formation aux Régions, la formation professionnelle des demandeurs d'emploi est passée dans le champ du marché concurrentiel. Ce service qui doit être accessible à tout citoyen, selon la constitution et la loi, est aujourd'hui considéré de fait comme une vulgaire marchandise.

Des appels d'offres mortifères :

Après 8 ans de mise en œuvre d'appels d'offres par 22 régions puis 13, force est de constater que le critère prix est le critère discriminant entre concurrents. L'attribution se fait très généralement au moins disant ; cela est en train de causer la fin des organismes de formation généralistes (AFPA, GRETA, CNAM, ...) au profit d'organismes éphémères low cost. La faible durée des marchés, l'aléa des contenus et situations géographiques des formations d'un appel d'offres à l'autre, une prescription qui n'est pas en adéquation avec le volume de financement, aspirent les organismes de formation généralistes, notamment l'AFPA, dans une spirale régressive inéluctable de pertes de formations, de compétences et de plateaux techniques.

Des demandeurs d'emplois qui en subissent les conséquences :

Pour les demandeurs d'emplois, ceci induit de fait une difficulté de plus en plus accrue pour accéder à un parcours de formation qualifiant.

Concrètement, près de deux fois moins de demandeurs d'emploi accèdent aujourd'hui à une formation qualifiante, menant à un titre professionnel, reconnaissant un métier acquis et pourtant avec un taux de retour à l'emploi à 6 mois de 68% à l'AFPA. Tandis qu'en 2008 l'AFPA accueillait 120 000 demandeurs d'emploi, en 2015, alors que le nombre de demandeurs d'emploi a doublé (3 millions de DE A,B et C en 2008 contre 5,5 millions en 2015), elle n'en a plus formés que 69 000.

Des budgets régionaux qui baissent de façon mécanique :

Les budgets formation des conseils régionaux ne sont pas atteints, le plus souvent, en raison de :

- l'insuffisance de prescriptions (Pôle Emploi semble considérer la formation comme une solution non prioritaire),
- et d'un accroissement des taux d'abandon pendant le parcours de formation (par déficit ou défaillance d'orientation pédagogique).

Les marchés réalisés étant généralement facturés en heures stagiaires, le budget régional réalisé est mécaniquement souvent inférieur au prévisionnel. L'année suivante, le budget prévisionnel est alors fréquemment revu à la baisse, ce qui accentue les difficultés d'accès à la formation et les conditions d'équilibre économique des organismes de formation généralistes comme l'AFPA.

Des budgets régionaux qui baissent par choix politiques :

Au motif de la libre administration des collectivités territoriales, les conseils régionaux n'ont cessé de réduire les budgets consacrés à la formation des chômeurs, alors que les moyens liés à la dévolution de la compétence leur ont été intégralement attribués, y compris sous forme de recettes fiscales dynamiques.

Un paysage économique de la formation professionnelle continue profondément impacté :

Les principaux opérateurs généralistes ont vu leur marge se réduire à un point tel, qu'aucun d'entre eux ne peut actuellement envisager un développement en vue de répondre aux enjeux en rapport avec les mutations technologiques.

L'étouffement de ces opérateurs généralistes, dont l'AFPA, est passé sous silence. Alors qu'on transforme l'AFPA pour en faire un Etablissement public, celui-ci n'a plus les moyens de répondre à ses missions de formation auprès des publics qui en ont le plus besoin, au service des territoires, métropolitains et ultra-marins, en complète contradiction avec les ambitions politiques affichées par le gouvernement actuel. En 10 ans, l'AFPA a perdu 3 000 emplois CDI, une hémorragie de compétences et son personnel se trouve confronté à des troubles psycho-sociaux avérés.

Avant la décentralisation, la subvention de l'AFPA par l'État était de 700 M€ pour la formation de 120 000 chômeurs, dont plus des 2/3 trouvaient un emploi à 6 mois. Soit un « coût » pour la société de moins de 10 000€ pour un emploi retrouvé. Qu'en est-il aujourd'hui ?

C'est pour toutes ces raisons que le personnel de l'AFPA et ses représentants ont décidé de se mobiliser, dans un premier temps, le 11 décembre 2017, durant le Conseil d'Administration qui aura lieu au siège de l'AFPA. Une grande manifestation devrait être organisée dans Paris début 2018 pour faire entendre la voix de l'AFPA, premier organisme de France, dans cette période de réforme de la Formation Professionnelle.

Montreuil, le 9 décembre 2017